



**JOSEPH MALONEY**  
INTERNATIONAL VICE-PRESIDENT  
WESTERN CANADA  
#204, 10059 - 118 STREET  
EDMONTON, AB T5K 0B9  
PHONE: (780) 483-0823  
FAX: (780) 489-3043

**EDWARD W. POWER**  
INTERNATIONAL VICE-PRESIDENT  
EASTERN CANADA  
#101, 115 PRINCE WILLIAM STREET  
SAINT JOHN, NB E2L 2B4  
PHONE: (506) 634-8203  
FAX: (506) 634-0307

En consultation avec plusieurs loges locales et organismes provinciaux d'assurance contre les accidents de travail, la Fraternité internationale des Chaudronniers a conçu un Système national de rapport d'incident d'exposition pour nos membres qui s'appellera le « Registre toxique ». À date, seul l'Ontario (CSPAAT) a convenu de se joindre et d'assigner des numéros de réclamations aux membres qui rapportent une exposition en Ontario. Nous continuerons d'essayer de convaincre les autres organismes provinciaux d'assurance du pays à participer.

Ce programme vise à permettre aux loges locales et aux membres de rapporter les expositions imprévues au travail et de recueillir l'information sur les expositions aussi près que possible du moment où elles se produisent.

La banque de données renfermera les informations suivantes:

- Nom(s) des membres touchés;
- Nom(s) de l'employeur;
- Date et lieu de l'incident;
- Type d'exposition;
- Rapports d'investigation et autres documents d'appui

Ce programme permettra de dresser un profil et une surveillance systématique des expositions dangereuses imprévues, aura le potentiel d'améliorer la détection d'impacts sur la santé, servira d'appui au système actuel de papier des loges locales et permettra une gestion plus efficace des cas d'indemnisation lorsqu'un membre devient malade suite à ces genres d'exposition.

L'information d'exposition dans ce système sera sauvegardée au nom des membres dans une banque de données sécuritaire et la procédure de rapport se fera par l'entremise de la section sécuritaire réservée aux membres [www.boilermaker.ca](http://www.boilermaker.ca). Nous finalisons présentement un formulaire de rapport simplifié pour que les membres individuels puissent établir un dossier historique d'exposition. Prenez note que les incidents d'exposition courant et futurs devraient être rapportés par l'entremise de votre loge locale qui inscrira alors l'incident dans la banque de données. De plus amples instructions seront affichées dans la section réservée aux membres de [www.boilermaker.ca](http://www.boilermaker.ca).

Des mises à jour futures de ce programme et autres continueront d'être affichées sur [www.boilermaker.ca](http://www.boilermaker.ca) et coordonnées par le biais des loges locales.

Sincèrement et fraternellement

*Joseph Maloney*  
Vice-président international  
Ouest du Canada

*Edward Power*  
Vice-président international  
Est du Canada